



# Offre de formations 2026

Découvrez toutes nos formations pour accompagner  
les professionnel-le-s de la petite enfance



  
 MINISTÈRE  
 DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
 DES SOLIDARITÉS  
 ET DES FAMILLES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Édito

Le Conseil d'Administration ainsi que toute l'équipe de l'ACEPP Sud-Ouest sont heureux de vous présenter le catalogue de formation 2026, conçu en écho aux évolutions et enjeux actuels du secteur de la Petite Enfance.

Pilotée par la Commission Formation, la programmation a été élaborée à partir des besoins exprimés par les professionnel-le-s et les structures de notre réseau. Chaque action a été pensée et co-construite avec nos intervenant-e-s, passionné-e-s par le secteur de la Petite Enfance et solidement ancré-e-s dans la réalité du terrain. Leur expertise garantit des contenus adaptés, concrets et porteurs de sens.

Trois priorités guident cette édition 2026 :

- **Favoriser un accueil de qualité**, pour tous les enfants et leurs familles, en mettant l'accent sur l'inclusion, le soutien à la parentalité et une coéducation renforcée entre parents et professionnel-le-s ;
- **Développer les compétences des équipes** en diversifiant les approches d'éveil sensoriel, en consolidant l'accompagnement de l'allaitement en crèche, en garantissant le respect des obligations réglementaires, tout en intégrant le bien-être au travail comme un axe fondamental ;
- **Renforcer les compétences des directions** à travers une formation certifiante, « Diriger une crèche à gouvernance participative », adaptée aux spécificités des crèches associatives, notamment en matière de gouvernance participative et de gestion de projets collectifs.

Mais notre accompagnement ne s'arrête pas au catalogue !

Nous sommes à vos côtés pour **construire des formations sur site, imaginer des journées pédagogiques ou évènements sur mesure**, ou encore **mettre en place des temps d'analyse des pratiques professionnelles** adaptés à vos réalités.

Et, si vous souhaitez engager votre structure dans la **démarche de labellisation du Label Parental** – outil développé par l'ACEPP pour affirmer les valeurs communes aux EAJE à gestion parentale et valoriser la qualité d'accueil au quotidien (prenant appui sur la déclinaison des chartes nationales et de la déclaration d'engagement Acepp) – une **formation "clé en main"** est mobilisable dans le cadre de vos journées pédagogiques.

Par ailleurs, une journée d'actualités à destination des directions du réseau est prévue en cours d'année, pour décrypter les évolutions majeures du secteur de la Petite Enfance et mieux comprendre les enjeux liés à la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

👉 Toutes nos formations se déroulent **en présentiel** afin de favoriser une dynamique d'apprentissage basée sur l'interaction, l'expérimentation et le partage d'expériences.

Au plaisir de vous accueillir à Bègles, ou de vous retrouver sur vos territoires pour faire vivre ensemble des temps de formation dynamiques et porteurs de sens !

**L'équipe salariée et les bénévoles de l'ACEPP Sud-Ouest.**

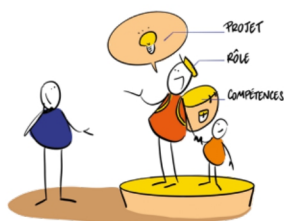
# CHARTRE nationale de SOUTIEN à la PARENTALITÉ



[ GRANDS ]

## 8 PRINCIPES

### POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS



**1 Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents :** les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.



**2 S'adresser à toutes les familles** quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles : les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.



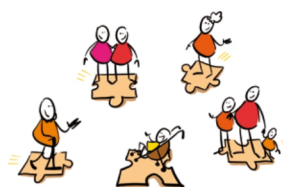
**3 Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale,** pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.



**4 Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte :** agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.



**5 Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale :** les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.



**6 Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.** En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité : grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...



**7 Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle :** les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.



**8 Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine ; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.**

# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



[ GRANDS ]

## 10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



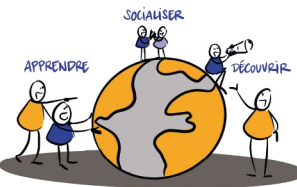
**1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



**2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



**3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



**4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



**5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



**6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



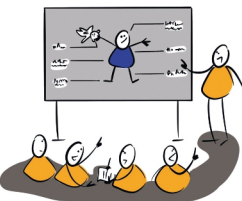
**7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



**8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



**9** Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



**10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.





ACEPP

# DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

## Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Aceptp" propose aux Collectifs des repères **autour de la COÉDUCATION,**

**du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION.**

Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentalité, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand.

La "Déclaration d'engagement Aceptp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable.

Cet engagement s'articule autour de **4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.**

### AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

**Chaque enfant est accueilli** dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et la vie sociale.

**Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe** conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'éveil à l'autre, l'attention, l'entraide et la coopération
- Par l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- Par l'éveil à la nature et le respect de l'environnement

Le Collectif est porté par l'ensemble de leurs actrices et acteurs (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.

En savoir +



### AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

**LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMeut :**

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coconstruction
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnels
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société »
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique
- La reconnaissance de la place des professionnelles
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles
- Une démarche d'innovations au plus près des familles
- Une implication du Collectif sur son territoire
- La non lucrativité de son activité
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux
- Une démarche de développement durable
- Une implication dans le réseau Aceptp

### AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

**Chaque parent est avant tout parent de son enfant.**

**Il est accueilli** au sein d'un Collectif dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.

**Chaque parent rencontre d'autres parents**, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

**Chaque parent** en tant que membre de la communauté d'adultes (professionnels et parents), **prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs du Collectif.**

**Chaque parent, en tant que membre associatif**, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à construire leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

### AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNEL·LES

**L'équipe professionnelle est garante de la mise en œuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :**

- **Elle veille au premier accueil** dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie à la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées
- **Elle organise la vie quotidienne** en accompagnant chacun vers un bien vivre ensemble
- **Elle encourage la participation des parents** selon leurs possibilités et choix
- **Elle contribue à la vie et à la gestion** du Collectif dans une démarche de continuité et de pérennité
- **Elle anime le projet d'accueil** en le transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnels et partenaires)

Le Collectif organise et garantit :

- **Une équipe diversifiée** : genre, cultures, âges, formations, expériences...
- **Des conditions de travail respectueuses et favorables**
- **Des temps de réflexion en équipe et avec les parents**
- **Un accès facile et régulier à la formation**

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)



CRÉDITS PHOTOS

LA POUSSINIÈRE

BÉBÉS COPAINS

CABRIOLES

SAGE

# Sommaire

<b>Acepp, un réseau national</b>	10
<b>Le pôle formation</b>	11
<b>Les types d'actions</b>	12
<b>Accueil individuel : modalités d'organisation</b>	14
<b>Les conditions générales de vente</b>	16
<b>Informations pratiques</b>	18
<b>Psychologie, Pédagogie, Développement, Éveil</b>	19
Parents et professionnel.le.s : comment coéduquer en crèche sans perdre le cadre ?	20
Cadre et limites dans l'accompagnement du jeune enfant	21
Accompagner le sommeil du jeune enfant	22
Mettre en place des temps de détente et de relaxation	23
Accueillir un enfant allaité et soutenir la poursuite de l'allaitement en crèche	24
À la découverte du cerveau de l'enfant	25
Les besoins d'exploration du jeune enfant	26
Entre jeu, stimulation, ennui et le droit de ne rien faire... quelle posture pour le professionnel ?	27
Tous dehors ! Vers un éveil à la nature et au vivant	28



# Sommaire

<b>Art &amp; Culture</b>	29
Du sensible à l'imaginaire : comment stimuler l'éveil artistique du jeune enfant ?	31
Créer et animer un atelier d'éveil musical	32
<b>Hygiène, Santé, Prévention, QVT</b>	33
Maîtriser la méthode HACCP	34
Les troubles de l'oralité alimentaires pédiatrique	35
Recommandations nutritionnelles pour les 0-3 ans : adapter ses menus et prévenir le gaspillage	37
Détecter et prévenir l'épuisement professionnel	38
<b>Équipe</b>	39
L'accompagnement et le soutien à la parentalité	40
Favoriser et penser l'accueil de toutes les familles	41
Évolution de la place de l'auxiliaire de puériculture en structure d'accueil petite enfance	42
<b>Management, Gestion RH, Pilotage</b>	43
Formation certifiante : Diriger une Crèche Associative	45
Prendre en compte les évolutions de la politique petite enfance dans la gestion et l'organisation de sa structure	46
<b>Une proposition de journée pédagogique clé en main : LABEL PARENTAL ACEPP</b>	49
Fiche de recueil des souhaits de formation de l'équipe catalogue 2026	50



# Acepp, un réseau national



L'association des Collectifs Enfants Parents professionnel-le-s (ACEPP) est un mouvement national qui prône la place des parents dans tous les lieux de vie et d'accueil des enfants.

L'ACEPP soutient une multitude de projets portés par des parents et des professionnel-le-s de la petite enfance :

A ce titre, l'ACEPP oriente, accompagne et forme les porteurs de projet sur les problématiques d'organisation, de gestion, d'animation et de réglementation.

Elle représente les intérêts de ses adhérents et veille à être force de propositions auprès des institutions et acteurs territoriaux, nationaux ou européens. L'ACEPP remplit une mission d'intérêt général. A but non lucratif, le réseau suit les préceptes de l'économie sociale et solidaire.

## Objet commun aux fédérations ACEPP

L'ACEPP a pour objet de promouvoir :

- Une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière
- La reconnaissance de tout parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professionnel-le-s liées à l'enfance
- Les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles
- Une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences
- La nécessité d'une coéducation active entre enfants, parents et professionnel-le-s.

## L'Acepp Sud-Ouest : un réseau de proximité

L'ACEPP SO est une fédération territoriale du réseau ACEPP qui couvre depuis 2023 les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et des Landes.

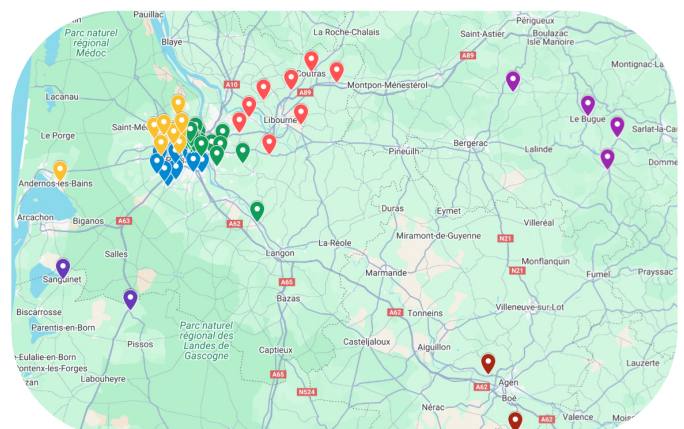
Créée en 1986, l'ACEPP SO fédère aujourd'hui 49 associations en Gironde, 2 associations en Lot-et-Garonne, 3 associations en Dordogne et 1 association dans Les Landes.

La fédération est organisée autour des champs d'actions suivants :

- Animation du réseau des établissements d'accueil et des associations gestionnaires
- Soutien à la collaboration active entre parents et professionnel-le-s au sein des lieux d'accueil
- Conseil et accompagnement des établissements, associations, porteurs de projets et collectivités territoriales
- Accompagnement des parents élus à la gestion d'un lieu d'accueil et à la vie associative
- Formation continue des professionnel-le-s de la petite enfance et des bénévoles associatifs
- Service d'Accompagnement à la Gestion Associative (SAGA)
- Centre de ressources et d'informations

## En 2024, l'Acepp So c'est :

**51** associations adhérentes  
**45** en Gironde  
**3** en Dordogne  
**1** dans les Landes  
**2** en Lot-et-Garonne  
**68** établissements  
**1630** places d'accueil  
**2950** familles adhérentes



# Le pôle formation

L'Acepp Sud-Ouest est un organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33 auprès de la préfecture de la Région Nouvelle Aquitaine. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'Acepp Sud-Ouest est certifiée QUALIOPi pour ses actions de formation. La certification QUALIOPi a été renouvelée en Août 2024 pour une durée de 3 ans.

Nous sommes labellisés par IPERIA l'Institut pour les formations des salarié·e·s du particulier employeur et de l'aide à domicile.



## Publics

### Les formations s'adressent :

- Aux professionnel·le·s de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Petite Enfance, Maison d'Assistant·e·s Maternel·le·s, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- Aux salarié·e·s des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative.
- Aux salarié·e·s des collectivités territoriales, des organismes publics.
- Aux parents bénévoles des établissements.
- À toute personne souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.

## La charte déontologique

Nous nous engageons à :

- Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité afin que chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.
- Défendre une approche plurielle de la formation, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.

- Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations.
- Respecter les stagiaires dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.
- Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation.
- Mettre à votre disposition un référent pouvant construire un programme adapté à vos attentes et pour le suivi de votre dossier de prise en charge.
- Mettre en place des groupes adaptés (12 à 14 stagiaires).
- Prendre en compte les appréciations rendues par les stagiaires lors des évaluations.

## Les chiffres en 2024 :

604 stagiaires/an

725 heures de formation

109 jours de formation

90,61% de taux de satisfaction

20 formations catalogue

38 formations sur site

14 Analyses de la pratique professionnelle

5 formations pour les assistant·e·s maternel·le·s

# Les types d'actions

## Les formations catalogue - Sessions en INTER

Les formations se déroulent dans notre salle de formation dédiée qui est située à Bègles. Les sessions de formation en INTER se déroulent entre professionnel-le-s et/ou parents bénévoles du secteur de la petite enfance qui sont issus de différentes structures à l'échelle régionale.

## Les formations en INTER délocalisées

Les formations catalogue peuvent être organisées en dehors de notre salle de Bègles. Elle sont proposées sur l'ensemble des départements que couvre l'organisme de formation - Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne, Landes et Pyrénées-Atlantiques - dès lors que le nombre de stagiaires le permet.

## Les formations sur site - Sessions en INTRA

Organisées dans votre structure ou dans une salle mise à disposition pour l'occasion, les formations en INTRA sont destinées à une équipe ou à un groupe de professionnel-le-s.

Si vous gérez plusieurs établissements, nous pouvons vous proposer des formations inter-établissements, dans votre association ou les organiser dans notre salle de formation à Bègles.

Les sessions de formation en INTRA sont conçues sur mesure, à partir des demandes et des projets d'un établissement, d'une équipe.

Elles sont réalisées avec l'appui théorique de formateurs experts. Nous co-construisons un programme qui répond à vos besoins.

Les formations peuvent se dérouler en journée, en demi-journée ou en soirée.

## L'analyse des pratiques - Les régulations d'équipe

Organisée dans votre établissement, l'analyse des pratiques et les régulations d'équipe sont proposées à l'ensemble de votre équipe.

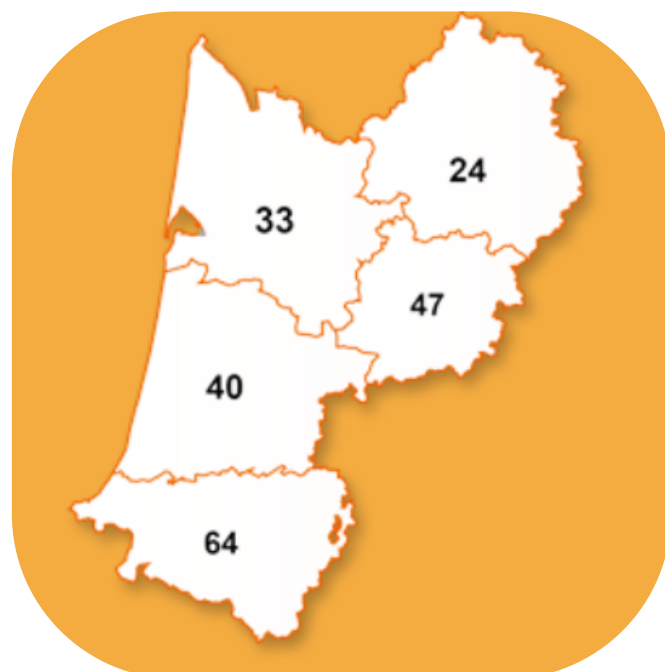
Elles sont réalisées avec l'appui théorique d'intervenants qualifiés. Nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

Les sessions de formation et les séances d'analyse des pratiques professionnelles sont proposées en dehors de la présence des enfants.

## En complément de notre offre de formation

Nous pouvons vous proposer :

- Des interventions sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences
- L'animation de café de parents
- L'escale des pros pour les directions
- L'animation de journées pédagogiques
- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques ...



# Accueil Individuel



# Accueil individuel : modalités d'organisation

## IPERIA l'Institut & nous

Notre organisme de formation fait partie du réseau des organismes de formation labellisés par IPERIA Institut et nous sommes donc habilités à mettre en place des formations continues pour les deux branches des salarié-e-s du particulier employeur et de l'aide à domicile. Nous couvrons les départements de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne.

## Les conditions d'organisation

**Les formations peuvent être organisées dans nos locaux à Bègles, dans un Relais Petite Enfance ou dans une salle sur votre territoire.**

**Elles peuvent se dérouler sur des jours en semaine ou le samedi selon les besoins et les contraintes des professionnel-le-s.**

**Les dates, horaires et lieux sont fixés en fonction des demandes.**

**Les groupes de formation sont constitués de 8 à 12 professionnel-le-s.**

**Nous nous adaptons à la demande des Relais Petite Enfance et des Assistant-e-s Maternel-le-s.**

## Nos thématiques de formation

Nous pouvons intervenir sur des modules de formations issus des thématiques du catalogue IPERIA L'INSTITUT.

Nous déployons une offre que vous pouvez retrouver dans notre catalogue spécial "Accueil Individuel". Il sera diffusé dans le courant du mois de janvier 2026.

## Nos méthodes pédagogiques

Nos formations sont adaptées à vos attentes, vos besoins et vos réalités de terrain.

Nos méthodes pédagogiques alternent apports théoriques et pratiques, des échanges d'expériences et de pratiques.

## Les profils de nos formateurs

Nos formateurs sont psychologues, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants...

Ils sont experts dans le domaine de la petite enfance et des thématiques abordées.

## Vos projets

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets spécifiques et nous construirons ensemble une proposition sur mesure, dans le respect de l'offre prioritaire du catalogue IPERIA.

Nous pouvons être également votre interlocuteur dans l'animation de conférences, de tables rondes, de soirées d'échanges pour des parents, des professionnel-le-s, ...



# Conditions Générales De Vente



# Les conditions générales de vente

## Public

Nos formations s'adressent :

- Aux professionnel-le-s de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Petite Enfance, Maison d'Assistant-e-s Maternel-le-s, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- Aux salarié-e-s des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative
- Aux salarié-e-s des collectivités territoriales, des organismes publics
- Aux parents bénévoles des établissements
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.



• Si vous êtes en situation de handicap, une référente est à votre écoute pour vous accompagner et faciliter votre parcours. Pour mettre en œuvre un accompagnement et des modalités d'adaptation de la formation, n'hésitez pas à contacter la référente handicap : Sylvie PERETTI , formation@acepp-so.fr , 06 80 00 01 48

## INFORMATIQUE & LIBERTÉ

- Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le commanditaire ou les stagiaires à l'Acepp Sud-Ouest font l'objet d'un traitement informatique et ne pourront être communiquées à des tiers. L'Acepp Sud-Ouest en assure la totale confidentialité.
- Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Il peut, à tout moment, exercer ce droit en contactant l'Acepp Sud-Ouest.

## CONDITIONS D'ANNULATION

- En cas d'annulation par le bénéficiaire, des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous (sauf cas de force majeure : arrêt de travail, décès d'un proche sur justificatif d'absence. Dans ce cas, aucune somme ne sera retenue par l'Acepp Sud-Ouest):
- Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation : pas de frais d'annulation
- De 14 à 7 jours calendaires avant le début de la formation : 30% des frais de formation seront facturés
- De 6 à 3 jours calendaires avant le début de la

formation : 50% des frais de formation seront facturés

- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : la totalité des frais de formation sera facturée

**Tout autre motif donnera lieu à une facturation complète.**

L'Acepp Sud-Ouest se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de stagiaires, d'annuler l'action de formation jusqu'à 3 jours avant la date de démarrage. L'Acepp Sud-Ouest en informe la structure bénéficiaire. Aucune indemnité ne sera versée au bénéficiaire en raison de l'annulation du fait de l'Acepp Sud-Ouest.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera seul compétent pour régler le litige.

## TARIFS DES FORMATIONS INTRA

Chaque projet est étudié avec le commanditaire, lors d'un rendez-vous pédagogique avec le formateur pressenti, qui a lieu en visio afin de cerner les attentes et adapter au mieux le programme de l'action à chaque contexte.

Un devis et un programme sont ensuite proposés et le montant du coût pédagogique est établi en fonction :

- de la durée et du séquençage de l'action
- de l'intervenant choisi pour animer l'action
- du lieu de déroulement de l'action.

## TARIFS DES FORMATIONS CATALOGUE

**Formations en INTER dans nos locaux à Bègles :**

**Tarifs salarié** pour une journée de formation (= 7 heures) :

- Adhérent ACEPP : **290€**
- Non adhérent : **350€**

**Formations en INTER délocalisées (en dehors de notre salle de formation à Bègles) :**

**Tarifs salarié** pour une journée de formation (= 7 heures) :

- Adhérent ACEPP : **310€**
- Non adhérent : **370€**

**Tarifs bénévole** pour les formations dans nos locaux ou délocalisées pour une journée de formation (= 7 heures) :

- Adhérent ACEPP : **80€**
- Non adhérent : **110€**

L'ACEPP SO n'étant pas assujettie à la TVA, les tarifs sont indiqués TTC.

## PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

L'Acepp Sud-Ouest est certifiée Qualiopi pour ses actions de formations, ce qui signifie que les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des salarié-e-s peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO).

Les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des bénévoles élus peuvent être pris en charge, selon votre Opérateur de Compétences.

- Pour connaître les règles et les procédures de prise en charge des formations par votre OPCO, contactez-le au préalable.
- Vous pouvez également nous contacter pour toute information liée à la prise en charge des formations.

### 1 INSCRIPTION

#### INTER

Remplir en ligne le bulletin d'inscription ou le retourner complété par mail à [contact@acepp-so.fr](mailto:contact@acepp-so.fr)

Lien pour s'inscrire : <https://acepp-so.fr/sinscrire-a-une-formation/>

Ce bulletin vaut pour inscription et engagement à l'action de formation.

#### INTRA

Après avoir validé le programme et le devis de l'action ; il suffira de transmettre une liste des collaborateur-trice-s à former (nom, prénom et fonction à l'adresse suivante : [contact@acepp-so.fr](mailto:contact@acepp-so.fr)

### 2 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'employeur reçoit un mail de confirmation de votre inscription à l'adresse mail communiquée, accompagné d'un devis et d'un programme pour transmission à votre OPCO pour une demande de financement ainsi qu'un questionnaire de recueil des attentes et des besoins à transmettre au participant.

### 3 CONVENTION DE FORMATION

Dans les mois précédant la formation, l'employeur reçoit par mail une convention de formation, qu'il s'engage à retourner signée à l'Acepp Sud-Ouest (via la signature en ligne ou par retour de mail ou de courrier).

### 4 CONVOCATION

En amont de la formation, l'employeur reçoit par mail une convocation, à transmettre au participant. Elle indique le lieu, les horaires et le plan d'accès à la formation. Elle est accompagnée du programme de la formation, du livret du stagiaire et du règlement intérieur.

### 5 SUIVI & MODALITÉS DÉVALUATION

Évaluation des acquis :

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid à 3 mois
- Questionnaire individuel complété par chaque stagiaire
- Bilan oral avec le formateur et la chargée de mission formation

### 6 ATTESTATION & FACTURATION

A l'issue de toute action de formation :

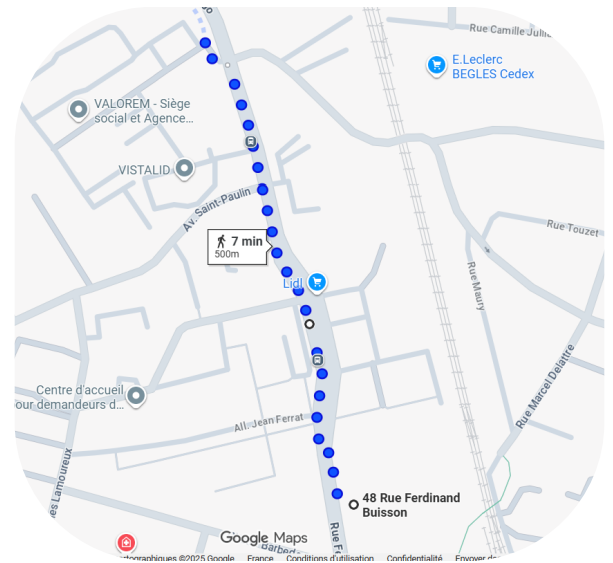
- Une facture et un certificat de réalisation par stagiaire sont adressés à l'employeur,
- Une attestation de formation est envoyée au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation,
- Les supports pédagogiques de la formation.

### Notre salle de formation

Les formations se déroulent dans les nouveaux locaux de l'Acepp Sud-Ouest,

**Au lotissement Newton, 213 cours Victor Hugo à Bègles (33130).**

Selon les thématiques, les formations peuvent avoir lieu dans d'autres salles de la Métropole Bordelaise.



### Horaires et déjeuners

Les formations dans nos locaux se déroulent de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les repas du midi sont pris librement par les stagiaires.

Restaurant, boulangerie, supermarché et food truck se trouvent à proximité de nos locaux. Les repas ne peuvent être pris dans la salle de formation.

**Le coût du repas est à ajouter au coût pédagogique de la formation, il peut être pris en charge par votre OPCO (Opérateur de Compétences).**



Image illustrative – chantier en cours

A photograph of four young children playing in a black plastic sandbox outdoors. The children are wearing colorful winter jackets: a green one with a smiley face, a white one with blue polka dots, a yellow one, and a blue one. They are using red plastic shovels to dig in the dark soil. In the background, a child in a blue jacket with stars is standing near a red stroller and a cardboard box. The scene is set on a concrete path next to a building with large glass doors.

# Psychologie Pédagogie Développement Éveil

# Parents et professionnel.le.s : comment coéduquer en crèche sans perdre le cadre ?

Durant les trois premières années de vie, l'enfant a besoin d'un environnement stable, sécurisant et cohérent pour favoriser son développement global. Ce cadre doit être porté collectivement par l'ensemble des adultes qui l'accompagnent. Dans cette perspective, la coéducation constitue un levier essentiel pour garantir la continuité éducative entre la famille et la structure d'accueil. Cette formation explore les enjeux, les bénéfices et les défis de la coéducation entre parents et professionnel.le.s au sein des EAJE : un travail d'équipe essentiel, mais parfois délicat à construire.



## OBJECTIFS

- Clarifier les rôles et attentes de chacun dans le cadre d'une coéducation entre parents et professionnel.le.s
- Développer des stratégies de communication efficaces pour une collaboration constructive
- Encourager l'implication des parents dans la vie de la crèche, dans le respect des valeurs et du cadre du projet d'établissement.
- Savoir gérer les situations délicates et les désaccords tout en maintenant une relation de confiance avec les familles.

## CONTENUS

- Représentations de chaque acteur concernant l'éducation de l'enfant en EAJE : déconstruire les malentendus et favoriser une vision partagée de la coéducation.
- Les outils de communication verbale et non verbale (écoute active, reformulation, observation...), comme leviers d'une relation de qualité entre professionnel.le.s et parents.
- Élaboration de pistes d'action favorisant la collaboration et le maintien d'une alliance éducative au bénéfice de l'enfant

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Visionnage de films reportages en crèche autour de l'implication parentale
- Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers de réflexions et d'écriture
- Échanges d'expériences et de pratiques à partir de cas concrets
- Formation participative s'appuyant sur l'expérience et la coopération des participants
- Travail réflexif sur des leviers, outils et temps forts visant à booster l'investissement des parents

## INTERVENANT



Lolita CZESKI,  
Psychologue et danseuse  
chorégraphe.

## PUBLIC

Professionnel.le.s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans

## DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 21 h

Nombre de jours : 3

Dates : Les 2 et 3 février 2026  
+ 6 mai 2026

# Cadre et limites dans l'accompagnement du jeune enfant



Dès les premiers mois de sa vie, l'enfant a besoin de repères clairs pour oser explorer sereinement le monde qui l'entoure et construire sa confiance en lui. Poser un cadre éducatif, définir et fixer les limites, accompagner les frustrations... autant de situations qui peuvent parfois mettre les professionnel-le-s ou les parents en difficulté. Comment être à la fois bienveillant et structurant ? Ferme sans être autoritaire ? Ouvert tout en maintenant un cadre rassurant ?

## OBJECTIFS

- Comprendre les notions de cadre et limites dans la Petite Enfance.
- Identifier l'importance d'accompagner l'enfant dans ses processus d'autonomisation et de socialisation, en lui proposant un cadre structurant et cohérent.
- Interroger sa posture professionnelle : questionner ses représentations autour de l'autorité et analyser sa pratique au travers de sa relation au groupe.

## CONTENUS

- Définition et représentations autour des notions cadre, règles et limites.
- Rappel sur les besoins fondamentaux de l'enfant en structure collective : sécurité, attachement, exploration.
- Importance des règles et des limites : pourquoi et comment les poser ?
- Ajustement de la posture du professionnel en lien avec l'accompagnement du jeune enfant et le respect du cadre éducatif.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Mises en situation / jeux de rôle
- Ateliers en sous-groupes
- Temps d'échange et de réflexion collective

## INTERVENANT



Lolita CZESKI,  
Psychologue et danseuse  
chorégraphe.

## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des enfants de 0 à 3 ans

## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

Dates : Les 25 et 26 juin 2026

# Accompagner le sommeil du jeune enfant

En établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), instaurer un environnement propice à l'endormissement et au sommeil des tout-petits représente un véritable défi. Comment concilier les besoins individuels de chaque enfant avec les exigences liées à la vie en collectivité ? Cette formation accompagne les professionnel-le-s dans la recherche de solutions pour garantir une continuité rassurante des repères entre le cadre familial et celui de la crèche.



## OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur le fonctionnement du sommeil et les rythmes du bébé et du jeune enfant
- Repérer les enjeux du sommeil sur les apprentissages, la mémoire
- Identifier les principaux troubles du sommeil chez le nourrisson et le jeune enfant, savoir les prévenir et agir
- Identifier des outils concrets pour favoriser l'endormissement de l'enfant en structure, en agissant sur le temps, l'espace et les conditions, etc.
- Communiquer avec les parents autour du sommeil de l'enfant

## CONTENUS

- La physiologie et l'évolution du sommeil de l'enfant de 0 à 3 ans, ainsi que l'identification des principaux troubles de l'endormissement.
- Les conditions propices à l'endormissement : aménagement de l'espace, organisation temporelle, rituels et temps de transition.
- L'influence du sommeil sur le développement, en particulier sur les apprentissages et la mémoire du jeune enfant.
- La continuité éducative entre pratiques parentales et professionnelles, soutenue par une communication de qualité.
- L'articulation entre les habitudes familiales et le cadre du projet d'établissement, dans le respect des besoins de l'enfant

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, quiz
- Échanges d'expériences et de pratiques

---

### INTERVENANT



Ingrid LACAZE,  
psychologue & formatrice  
Petite Enfance.

### PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

Dates : Les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2026

# Mettre en place des temps de détente et de relaxation



Dans un climat souvent bruyant et dynamique, instaurer des temps de détente et de relaxation paraît essentiel pour favoriser le bien-être des jeunes enfants en crèche.

Qu'ils accompagnent une transition, un retour au calme ou s'intègrent à un autre moment de la journée, quels sont les avantages et les bénéfices des temps de détente et de relaxation en EAJE ? Qu'apportent-ils aux jeunes enfants ? Comment les mettre en place, les animer et les accompagner au quotidien ?



## OBJECTIFS

- Identifier les effets d'un temps de détente et de relaxation à partir d'une mise en situation concrète.
- Maîtriser les notions fondamentales de la relaxation et en comprendre l'impact sur le développement psychomoteur du jeune enfant.
- Concevoir une séance de relaxation adaptée aux enfants en EAJE en tenant compte de l'aménagement de l'espace, le choix du matériel, les postures appropriées et l'observation des enfants.
- Intégrer la relaxation au projet pédagogique de sa structure.



## CONTENUS

- Expérimentation de techniques de détente : exercices de relaxation corporelle, respiration, et écoute sensorielle.
- Identification des enjeux, bienfaits et ressentis associés à la relaxation pour mieux appréhender leur rôle dans l'accompagnement des jeunes enfants.
- Apport sur les effets physiologiques de la relaxation (respiration, tonus, attention, émotions) chez l'adulte et le jeune enfant.
- Analyse des interactions entre la relaxation et la progression motrice de l'enfant.
- L'importance du toucher dans le développement sensoriel et relationnel.
- Les étapes de conception d'une séance de relaxation : espace, techniques, temporalité, rituels, qualité de présence, observation.
- Élaboration de pistes pour intégrer la relaxation dans le projet pédagogique de la structure.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, quiz
- Échanges d'expériences et de pratiques

## INTERVENANT



Olivier RASAL-ALLUÉ,  
psychomotricien &  
danseur chorégraphe



## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance  
Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans



## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 21h  
Nombre de jours : 3  
Dates : Les 18 et 19 juin  
+ 11 septembre 2026

# Accueillir un enfant allaité et soutenir la poursuite de l'allaitement en crèche

Aujourd'hui, de plus en plus de familles choisissent de poursuivre l'allaitement après la reprise du travail. Les professionnel-le-s de la petite enfance jouent alors un rôle essentiel pour soutenir ce choix parental, tout en respectant le rythme et les besoins de chaque enfant.

Cette formation vous apporte les clés pour comprendre les enjeux de l'allaitement en structure d'accueil, accompagner les familles avec bienveillance, et organiser au mieux le quotidien en crèche afin de garantir sécurité, respect et continuité dans l'alimentation des tout-petits.



## OBJECTIFS

- Comprendre les bases physiologiques de l'allaitement
- Appréhender les différentes étapes et défis de l'allaitement
- Maîtriser les techniques de conservation et de manipulation du lait maternel
- Assurer la bientraitance de l'enfant allaité et de sa famille au sein de la structure



## CONTENUS

- Les besoins nutritionnels spécifiques du nourrisson allaité.
- Les enjeux liés à l'allaitement : physiologiques et psychologiques.
- Les bonnes techniques de manipulation et de conservation du lait maternel : protocoles et suivis
- Le tirage du lait, la tétée à la crèche.
- Sensibilisation des professionnel-le-s de la petite enfance à l'accueil d'un enfant allaité : déconstruction des stéréotypes, projet et espaces dédiés.
- Travail en collectif sur un objectif commun qui pourrait être :
  - L'élaboration d'un livret d'accueil en direction des familles,
  - OU la réalisation d'un guide de recommandations de bonnes pratiques sur l'allaitement au sein de la crèche
  - OU la mise en place d'un premier accueil d'une famille qui poursuit l'allaitement maternel.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et réflexion collective
- Partage d'expériences et échanges
- Jeux collaboratifs
- Projection de mise en pratique

## INTERVENANT



Sandrine MILLIONES, consultante en lactation et docteure en sciences de l'éducation et de la formation.



## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance  
Prérequis : Travailler auprès des enfants de 0 à 3 ans



## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h  
Nombre de jours : 2  
Dates : Les 23 et 24 mars 2026



© Dans Les Yeux de Sév - photo non libre de droit

# À la découverte du cerveau de l'enfant

Cette formation propose une approche éclairée du développement du jeune enfant à la lumière des neurosciences. Elle vise à mieux comprendre les mécanismes cérébraux à l'œuvre, à identifier les facteurs déterminants de son évolution, et à ajuster les postures professionnelles pour créer un environnement sécurisant, stimulant et adapté à ses besoins fondamentaux.



## OBJECTIFS

- Comprendre le développement de l'enfant au regard des apports des neurosciences
- Repérer les facteurs « clés » dans la construction du jeune enfant
- Adapter sa posture et ses pratiques pour offrir un environnement propice à l'évolution de l'enfant et être en mesure de les présenter aux parents



## CONTENUS

- Fondamentaux du développement cérébral de l'enfant.
- Impacts des émotions et du stress sur l'apprentissage.
- Liens entre l'attachement et les comportements de l'enfant.
- Stratégies pour créer des environnements favorables au développement cérébral du jeune enfant : instauration de routines quotidiennes, mise en place d'un cadre adapté.
- Ajustement de la posture professionnelle, des modalités d'observation du jeune enfant et l'agencement des espaces.
- Le jeu, pilier du développement du cerveau : le matériel, les différentes approches pédagogiques.
- Travail pour instaurer une bonne coopération avec les familles : les enjeux des transmissions et d'une communication claire et efficace.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Mises en situation / jeux de rôle
- Ateliers en sous-groupes
- Temps d'échange et de réflexion collective

## INTERVENANT



Élodie LAVAYSSIERE,  
formatrice Petite  
Enfance, experte en  
pédagogies alternatives.



## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance  
Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans



## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 21h

Nombre de jours : 3

Dates : Les 19 et 20 mars  
+ 2 avril 2026

# Les besoins d'exploration du jeune enfant



Dès ses premiers mois, l'enfant découvre le monde avec enthousiasme et curiosité. Ces explorations, si précieuses pour son développement, nourrissent ses premiers apprentissages. Dans les structures d'accueil, il est donc essentiel de soutenir cet élan naturel en proposant un cadre à la fois sécurisant et stimulant. Entre liberté de bouger, cadre rassurant, créativité et attention bienveillante, les professionnel-le-s doivent faire des choix réfléchis pour accompagner chaque enfant, en respectant son rythme, ses envies et son désir naturel d'explorer.

## OBJECTIFS

- Identifier les effets de l'exploration sur le développement global du jeune enfant, notamment aux niveaux cognitif, psychomoteur et psychoaffectif.
- Reconnaître les éléments indispensables à l'exploration : espace stimulant adapté, sécurisé et sécurisant.
- Comprendre le rôle du professionnel dans l'accompagnement des temps d'exploration du jeune enfant et adapter son positionnement en fonction des besoins de chaque enfant.
- S'appropriier les méthodes/outils d'organisation garantissant des transmissions efficaces et structurées en équipe et avec les familles.

## CONTENUS

- L'exploration, un levier essentiel du développement cérébral chez le jeune enfant selon les neurosciences.
- Rappel des phases de développement psychomoteur du jeune enfant en lien avec le besoin d'exploration.
- L'importance de la motricité et du jeu libre chez l'enfant.
- L'aménagement d'espaces d'exploration favorisant l'expérimentation et la mise à disposition de matériels adaptés.
- Rôle clé de l'adulte phare dans la sécurité affective et le développement des apprentissages de l'enfant.
- En tant que professionnel-le de la petite enfance, la prise de conscience de ses propres peurs et appréhensions : une étape nécessaire pour identifier les risques réels, définir un cadre sécurisant et encourager l'exploration autonome.
- Le principe de libre circulation des enfants et son adaptation aux contraintes du lieu d'accueil.
- Le rôle essentiel d'un cadre éducatif clair pour l'enfant.
- La coordination en équipe et l'implication des familles dans le projet.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, quiz
- Échanges d'expériences et de pratiques, études de cas
- Support vidéo

## INTERVENANT



Pascale PAVY,  
psychomotricienne et  
auteure de livre pour  
enfants

## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans

## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

Dates : Les 28 et 29 septembre  
2026

# Entre jeu, stimulation, ennui et le droit de ne rien faire...

## quelle posture pour le professionnel ?

Et si ne rien faire était aussi essentiel que jouer ? Cette formation invite les professionnel-le-s à repenser leur posture face au jeu, à la stimulation et à l'ennui, pour mieux accompagner l'enfant dans son développement.



### OBJECTIFS

- Clarifier les concepts de jeu libre, stimulation, ennui et inactivité
- Comprendre la place de l'imaginaire et de l'ennui dans le développement de l'enfant
- Identifier le rôle du professionnel dans l'accompagnement de l'enfant : quand intervenir ? quoi observer ? quand « s'effacer » ?
- Créer un environnement propice à l'autonomie, à la créativité et à la libre exploration
- Communiquer et coopérer avec les familles (comment gérer la pression des adultes et la question de la production et du temps)



### CONTENUS

- Représentations sociales et professionnelles : comprendre pourquoi l'ennui peut poser problème.
- Définition et distinction des concepts : jeu libre, stimulation, ennui et inactivité.
- Posture professionnelle : accompagner l'enfant sans diriger, en lui laissant un espace mental et créatif.
- Aménagement d'un environnement favorisant l'autonomie et l'exploration libre.
- Coopération avec les familles : déconstruire certaines attentes et représentations



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Mises en situation / jeux de rôle/ ateliers en sous-groupes
- Temps d'échange et de réflexion collective

### INTERVENANT



Lolita CZESKI,  
Psychologue et danseuse  
choréographe.



### PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance  
Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans



### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14

Nombre de jours : 2

Dates : Les 19 et 20  
novembre 2026

# Tous dehors ! Vers un éveil à la nature et au vivant

Être au contact de la nature stimule la créativité, libère les tensions et développe les habiletés sociales. Il est donc essentiel de promouvoir cette « culture de la nature et du vivant » auprès des jeunes enfants. Cette formation permet à la fois d'identifier les bienfaits et les impacts du dehors et de la nature dans le développement et l'éveil de l'enfant. Elle va permettre également aux professionnel-le-s de la Petite enfance de mettre en place des expériences ludiques, émotionnelles et sensorielles propices aux interactions de l'enfant avec la nature.

## OBJECTIFS

- Repérer les bienfaits et les impacts du dehors et de la nature dans le développement et l'éveil de l'enfant
- Identifier les freins, les leviers et les enjeux à l'utilisation du dehors
- Définir, en tant que professionnel-le, son rôle, sa place et son positionnement dans la découverte et l'exploration de la nature et du vivant
- Mettre en place un environnement extérieur propice aux situations d'interactions ludiques, aux découvertes des éléments de la nature.

## CONTENUS

- Le positionnement de la nature dans le quotidien de l'enfant et du professionnel de la petite enfance.
- Les freins, les leviers et les enjeux liés à la mise en place d'animations en extérieur (sociétaux, structurels, individuels).
- L'accompagnement de l'enfant dans l'observation du monde vivant qui l'entoure.
- Le recensement d'ateliers d'éveil à la nature et au vivant avec une mise en lumière de leurs intérêts pédagogiques.
- L'aménagement des espaces extérieurs du lieu d'accueil comme levier d'éveil et d'exploration.
- Les activités d'éveil à la nature à mettre en place, en s'appuyant sur un espace de proximité (jardins de la structure, prairies, bois, friche, ...).
- Conception d'outils pédagogiques simples : étapes de fabrication, matériels et outils nécessaires ainsi que les précautions d'usage

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas
- Mises en situation d'animation
- Échanges d'expériences et de pratiques

---

### INTERVENANT



Jérémie DARRACQ,  
Éducateur  
environnement et  
formateur

### PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des enfants de 0 à 3 ans

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 21h

Nombre de jours : 3

Dates : Les 20 et 21 avril  
+ 27 mai 2026



# Art & Culture



# Du sensible à l'imaginaire :

## comment stimuler l'éveil artistique du jeune enfant ?

Dans les premières années de la vie, l'enfant explore le monde avec ses sens, son corps, ses émotions. Cet éveil sensoriel est le socle de sa créativité et de son imaginaire naissant. Comment, en tant que professionnel-le de la petite enfance, accompagner ces premières expériences artistiques ? Comment nourrir l'expression libre, la curiosité et le plaisir de créer dès le plus jeune âge ? Comment accompagner les parents dans l'éveil artistique et culturel de leur(s) enfant(s) ?



### OBJECTIFS

- Comprendre le concept d'éveil artistique et les enjeux associés
- Découvrir, expérimenter et construire des propositions d'ateliers et d'installations artistiques adaptés aux tout-petits
- Clarifier le rôle et la posture du professionnel dans l'accompagnement des explorations artistiques et culturelles des jeunes enfants
- Accompagner les parents dans l'éveil artistique et culturel de leur(s) enfant(s)



### CONTENUS

- Les apports de l'éveil artistique dans le développement de l'enfant.
- L'expérimentation d'environnements artistiques et culturels propices au développement de la sensibilité, de la liberté intérieure, de l'expression personnelle et du rapport au monde de l'enfant.
- Création d'ateliers et d'installations artistiques adaptés aux tout-petits.
- Identification des étapes et des éléments « clés » pour concevoir un atelier.
- L'importance d'ajuster sa posture professionnelle dans l'accompagnement des enfants : clarification des rôles, adaptation aux âges et qualité de la communication.
- La notion d'accompagnement de la fonction parentale, en lien avec les besoins du jeune enfant.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation : ateliers créatifs
- Échanges et partage d'expériences entre participant-e-s

---

### INTERVENANT



Audrey VALENSI, artiste et formatrice Petite Enfance



### PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance  
Prérequis : Travailler auprès des enfants de 0 à 3 ans



### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h  
Nombre de jours : 2  
Dates : Les 5 et 6 mars 2026

# Créer et animer un atelier d'éveil musical



La musique constitue un formidable levier d'éveil sensoriel, émotionnel et cognitif chez le jeune enfant. Cette formation propose une approche concrète et progressive pour concevoir et animer des ateliers d'éveil musical à destination des tout-petits. Rythmes, sons, voix, instruments et jeux sonores sont explorés comme autant de moyens de soutenir le développement global de l'enfant, dans un cadre sécurisant, ludique et structuré. Accessible à tous, cette formation ne nécessite pas de compétences musicales préalables.

## OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances et des outils pratiques en termes d'éveil sonore et musical
- Découvrir et expérimenter diverses techniques d'animation : supports, outils, comptines, instruments, jeux sonores, jeux rythmiques
- Identifier la posture adaptée pour accompagner l'enfant durant les temps d'éveil sonore et musical
- Concevoir et animer des moments d'éveil musical adaptés à la tranche d'âge des enfants accueillis (0 à 3 ans)

## CONTENUS

- Évolution socio-historique du concept d'éveil dans le champ éducatif.
- Bénéfices de l'éveil sonore et musical sur le développement du jeune enfant de 0 à 3 ans.
- Conception et organisation des moments d'éveil musical adaptés à la tranche d'âge des enfants accueillis (0 à 3 ans) : définition des objectifs pédagogiques adaptés à l'âge des enfants ; aménagement de l'espace, durée et types de propositions.
- Expérimentation de différentes techniques d'animation : supports, outils, comptines, instruments, jeux sonores, jeux rythmiques et dansés.
- Création d'une mise en scène à partir des instruments fabriqués et décorés

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'exploration, construction et improvisation musicale
- Mise en situation : création d'un atelier musical pour des jeunes enfants
- Retour sur expériences le dernier jour

## INTERVENANT



Mathias SANCHEZ,  
Éducateur de Jeunes  
Enfants, musicien &  
formateur

## PUBLIC

Professionnel·le·s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans

## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 21h

Nombre de jours : 3

Dates : Les 6 et 15 octobre  
+ 24 novembre 2026

A child with brown hair, wearing a blue puffer jacket and a teal shirt, is seen from behind, holding a large yellow bowl filled with sliced orange carrots. The child is standing in a garden area with a green metal fence and various plants in the background. The text 'Hygiène Santé Prévention QVT' is overlaid in large white letters across the center of the image.

# Hygiène Santé Prévention QVT

# Maîtriser la méthode HACCP



Assurer la préparation des repas en crèche exige une rigueur constante de la part des professionnel-le-s, notamment pour garantir le respect de la méthode HACCP et répondre aux normes en matière d'hygiène. La maîtrise de la propreté repose sur une bonne connaissance de la réglementation en vigueur. Cette formation, destinée aux directions ainsi qu'à l'ensemble des professionnel-le-s impliqué-e-s dans la préparation des repas, vise à leur faire comprendre les principes de la méthode HACCP et à leur permettre d'appliquer les protocoles adaptés en cuisine collective.

## OBJECTIFS

- Connaître la méthode HACCP et (ré)actualiser ses connaissances en matière d'hygiène alimentaire.
- Analyser les risques et maîtriser les points critiques à toutes les étapes de la fabrication d'un repas.
- Respecter les protocoles d'hygiène dans l'établissement.
- Assurer une traçabilité conforme à la réglementation.

## CONTENUS

- Connaissance et application des textes réglementaires.
- Les risques et les points critiques à toutes les étapes de fabrication d'un repas.
- L'élaboration et l'application des protocoles pour ainsi permettre leur application en équipe.
- Les techniques de nettoyage et de désinfection.
- Le rôle et les enjeux d'un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) : les moyens de contrôle, l'auto-contrôle et la traçabilité.
- Les obligations en restauration collective ainsi que les documents de traçabilité à conserver : gestion des plats témoins, ateliers cuisine, gestion des pique-niques, des paniers repas, des biberons.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Références aux principaux textes et circulaires.
- Échanges de pratiques et d'expériences entre participant-e-s.
- Travail réflexif sur la méthode des 5M.
- Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, quiz

---

### INTERVENANT



Virginie GOMEZ,  
Diététicienne et  
nutritionniste

### PUBLIC

Professionnel-le-s des établissements d'accueil petite enfance

Prérequis : Occuper un poste en cuisine, en remplacement cuisine, en direction ou continuité de direction, infirmiers. Cuisine sur place ou cuisine satellite.

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

Dates : Les 9 et 10 mars 2026

# Les troubles de l'oralité alimentaire pédiatrique

Les troubles de l'oralité alimentaire touchent un nombre d'enfants de plus en plus important. Dans leur vie au quotidien, ces troubles peuvent être source de grandes difficultés, de stress et d'anxiété, pour eux, comme pour leurs parents. Cette formation permet aux professionnel-le-s de la petite enfance d'accompagner au mieux les enfants et d'adapter quotidiennement leurs réponses éducatives en fonction de leurs besoins.



## OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur les phases du développement de l'oralité alimentaire chez le jeune enfant
- Repérer les signes d'alerte d'un trouble alimentaire pédiatrique
- Adapter son accompagnement au quotidien ainsi que les réponses éducatives en fonction des besoins de l'enfant
- Connaître les partenaires auxquels peuvent faire appel la structure, les professionnel-le-s et les parents

## CONTENUS

- L'oralité dans toutes ses dimensions.
- Les troubles de l'oralité alimentaire selon les classifications actuelles.
- Les signes d'alerte pour échanger avec les parents et d'autres professionnel-le-s.
- Les différents partenaires vers qui se tourner en cas de troubles de l'oralité alimentaire pédiatrique et leur rôle respectif.
- Les ajustements préconisés durant les repas : veiller à l'ambiance, la bonne installation des enfants, le choix des récipients et couverts ainsi que l'adaptation des textures alimentaires.
- Les bonnes pratiques en dehors des repas : favoriser les découvertes sensorielles, mobiliser la bouche, faire évoluer les représentations cognitives.
- Réflexion sur la communication en équipe, avec l'enfant, avec les parents.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Échanges d'expériences.
- Travail en sous-groupes à partir de situations professionnelles.
- Support vidéo.
- Étude de cas.
- Jeux de rôles

---

### INTERVENANTES



Virginie GOMEZ,  
Diététicienne Nutritionniste  
et formatrice



Lucie BREIL, Orthophoniste  
et formatrice

### PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite  
Enfance

Prérequis : Travailler auprès  
des enfants de 0 à 3 ans

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

Dates : Les 14 et 15 septembre  
2026



ANGEBOT IN  
MILCH  
KUCHEN  
MANGA

# Recommandations nutritionnelles pour les 0-3 ans : adapter ses menus et prévenir le gaspillage

Mieux maîtriser les recommandations nutritionnelles pour les enfants de 0 à 3 ans permet d'élaborer des menus à la fois équilibrés, adaptés à leurs besoins et conformes au cadre réglementaire en crèche. L'objectif est double : assurer la qualité nutritionnelle des repas tout en adoptant des pratiques efficaces pour limiter le gaspillage alimentaire. Cette formation offre également un espace de réflexion sur le rôle du professionnel au moment du repas, tout en apportant des repères clairs sur la diversification alimentaire et la prise en charge des situations spécifiques (allergies, PAI, troubles digestifs...).

## OBJECTIFS

- Définir le rôle du ou de la professionnel-le au cours du repas de l'enfant accueilli en collectivité.
- (Ré)Actualiser ses connaissances sur les besoins physiologiques du nourrisson.
- Connaître et comprendre la diversification alimentaire et la réglementation nutritionnelle collective dans une crèche.
- Concevoir des menus adaptés en crèche à partir d'un plan alimentaire, tout en appliquant les bonnes pratiques visant à réduire le gaspillage alimentaire.
- Définir une néophobie alimentaire et gérer les particularités individuelles, les troubles digestifs, les allergies, les PAI...

## CONTENUS

- Le rôle préventif du professionnel dans la proposition alimentaire faite en crèche.
- Les besoins physiologiques du nourrisson et les recommandations nutritionnelles associées.
- L'évolution des besoins physiologiques de l'enfant qui grandit ainsi que les étapes de la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME).
- Les recommandations du GEMRCN : fréquences, quantités adaptées à l'âge et élaboration du plan alimentaire
- La définition et la détection de la néophobie alimentaire.
- L'expression des particularités vécues en crèche, le partage des expériences et l'identification des difficultés rencontrées.
- L'accueil d'un enfant présentant une allergie alimentaire, une intolérance ou un trouble digestif spécifique.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Échanges d'expériences entre participant-e-s.
- Exercices d'application sur la rédaction d'un plan alimentaire
- Jeu de rôle sur une situation de néophobie alimentaire

---

### INTERVENANT



Virginie GOMEZ,  
Diététicienne et  
nutritionniste

### PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

Dates : Les 8 et 9 juin 2026

# Détecter et prévenir l'épuisement professionnel

Les professionnel-le-s de la petite enfance sont quotidiennement exposés à une charge physique et émotionnelle importante. Cette formation donne les clés pour reconnaître les signes de l'épuisement, agir à temps, et mettre en place des stratégies de prévention efficaces, individuelles et collectives.

## OBJECTIFS

- Identifier les causes, les facteurs et les sources d'épuisement dans le quotidien professionnel
- Repérer les signes possibles d'épuisement professionnel pour soi et pour les autres
- Identifier des ressources, mobiliser des leviers d'action et s'appuyer sur les acteurs « clés » afin d'améliorer son quotidien professionnel
- Mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en place un plan d'actions de prévention

## CONTENUS

- Mécanismes et facteurs du stress et de l'épuisement professionnel
- Quelle posture face au stress ? Découverte des premiers outils de prévention
- Identification de ses prédispositions au stress et émergence de pistes d'amélioration
- Analyse des 3 niveaux de prévention
- Élaboration d'une stratégie personnelle de prévention
- Identification des acteurs de la Qualité de Vie au Travail et de leurs missions

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Jeux.
- Mises en situations et exercices psychocorporels.
- Travaux en groupe.
- Échanges d'expériences et de pratiques.
- Références des principaux textes ou circulaires.
- Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

---

### INTERVENANT



Sylvie LABOUREUR,  
sophrologue & formatrice

### PUBLIC

Professionnel-le-s des établissements  
d'accueil petite enfance

Prérequis : aucun

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h

Nombre de jours : 2

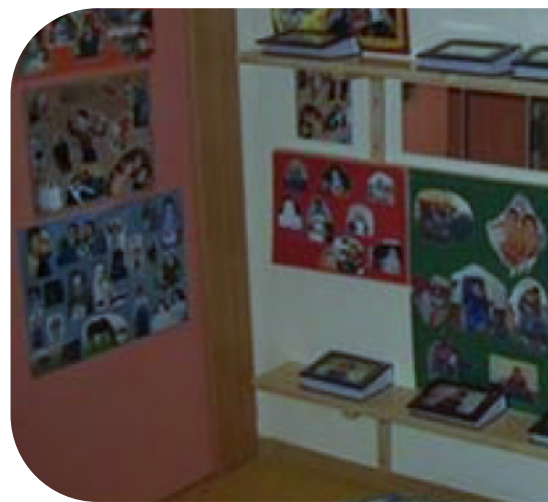
Dates : Les 26 et 27 mars 2026

# Équipe



# L'accompagnement et le soutien à la parentalité

L'EAJE est un lieu de prévention, de soutien à la parentalité et de socialisation précoce. Les professionnel-le-s qui y travaillent veillent au bien-être et au développement de l'enfant, tout en s'inscrivant dans une démarche de coéducation fondée sur le respect du rôle et de la place des parents. Face à la diversité des contextes familiaux, culturels et sociaux, cette formation propose des repères pour garantir une continuité éducative, en conciliant pratiques professionnelles et réalités parentales.



## OBJECTIFS

- Définir et comprendre les notions et les concepts liés à la parentalité : parentalité, soutien à la parentalité, guidance parentale, compétences parentales, etc.
- Identifier la portée des missions, les enjeux et la dimension éthique d'un établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)
- Mettre en place une démarche de coéducation et des modes d'écoute et d'observation
- Ajuster ses postures professionnelles pour renforcer la qualité du lien avec les familles, dans une logique d'ouverture et de démarche « d'aller vers ».

## CONTENUS

- Approche pluridisciplinaire du concept de parentalité.
- Rôle et missions des structures d'accueil de la petite enfance dans les politiques sociales, notamment autour de l'accueil, de l'accompagnement et du soutien à la parentalité.
- Réflexion collective sur le champ de la prévention, en analysant les apports et les limites des normes, dans une approche éthique.
- Clarification des notions de coéducation, de continuité éducative et du rôle du conseil.
- Mise en valeur de l'importance de construire une compétence collective autour de l'enfant.
- Identification des enjeux liés à la qualité des relations entre parents et professionnel-le-s.
- Soutien spécifique aux parents en situation de précarité ou de grande vulnérabilité, notamment à travers une démarche proactive d'« aller vers ».

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Mises en situation / jeux de rôle
- Ateliers en sous-groupes
- Temps d'échange et de réflexion collective

## INTERVENANT



Céline ROBERT,  
Psychomotricienne  
, formatrice et  
conférencière

## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans

## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14H

Nombre de jours : 2

Dates : Les 8 et 9 octobre 2026

# Favoriser et penser l'accueil de toutes les familles



Adopter une posture d'accueil adaptée, s'engager dans une démarche de coéducation et reconnaître la diversité comme une ressource permet de construire une vie collective épanouissante pour les enfants, les familles et les professionnel-le-s.

Cette formation propose des repères et des outils concrets pour intégrer la diversité au cœur des pratiques éducatives, sensibiliser les enfants au respect et à l'altérité, et favoriser l'inclusion de chaque famille au sein de la structure.



## OBJECTIFS

- Analyser les évolutions contemporaines de la famille afin d'adapter ses pratiques d'accueil en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).
- Prendre en compte la diversité des structures familiales, des pratiques culturelles, des valeurs et des besoins spécifiques.
- Engager une réflexion sur ses propres représentations et postures professionnelles.
- Intégrer une démarche d'accueil inclusif dans le projet d'établissement : comprendre les enjeux et le sens.



## CONTENUS

- Évolution du concept de parentalité et des structures familiales.
- Rôle et mission des lieux d'accueil petite enfance dans les politiques sociales, notamment en matière d'accueil, d'accompagnement et de soutien à la parentalité.
- Importance de l'accueil et du lien entre les parents et les professionnel-les, dans une démarche de co-éducation et de co-socialisation.
- Stratégies pour dépasser ses représentations et donner une place à chacun.
- Aller vers une pratique réflexive et inclusive de l'accueil.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Mises en situation / jeux de rôle
- Ateliers en sous-groupes
- Temps d'échange et de réflexion collective

## INTERVENANT



Céline ROBERT,  
Psychomotricienne,  
formatrice et  
conférencière



## PUBLIC

Professionnel-le-s de la Petite Enfance  
  
Prérequis : Travailler auprès des  
enfants de 0 à 3 ans



## DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 21h  
  
Nombre de jours : 3  
  
Dates : Les 26 et 27 février  
+ 24 avril 2026

# Évolution de la place de l'auxiliaire de puériculture en structure d'accueil Petite Enfance

Cette formation permet d'actualiser et de renforcer les compétences des auxiliaires de puériculture, en lien avec leur référentiel métier et les évolutions du cadre légal d'intervention. Elle offre l'occasion de clarifier et de préciser leur rôle au sein des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

## OBJECTIFS

- (Ré)Actualiser les connaissances relatives au référentiel métier et au cadre légal d'intervention de l'auxiliaire de puériculture.
- Être capable de traduire concrètement les missions de l'auxiliaire de puériculture en matière de santé globale du jeune enfant mais aussi dans l'accompagnement de ses parents.
- Clarifier et préciser le rôle et les missions de l'auxiliaire de puériculture au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en cohérence avec le projet d'établissement.

## CONTENUS

- Le référentiel métier et l'évolution du cadre légal d'intervention : compréhension des changements et de leurs effets sur la pratique quotidienne.
- Le rôle de l'auxiliaire de puériculture au prisme de la santé globale : compréhension des enjeux et mise en pratique dans l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.
- Les notions de santé, l'administration des médicaments et les PAI : repères essentiels et règles d'application.
- L'autorité parentale, le secret professionnel et le partage d'informations : repères essentiels et rappel des obligations réglementaires.
- Le travail d'équipe et de réseau : organisation de la coopération au sein de l'équipe et mobilisation des ressources externes.
- Les compétences de l'auxiliaire de puériculture en accueil collectif : les spécificités du métier et les particularités liées à l'accueil inclusif.
- La participation de l'auxiliaire de puériculture au projet d'établissement : clarification de sa place et de son rôle dans le travail en équipe pluridisciplinaire.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas concrets issus de l'expérience terrain
- Temps d'échange et de réflexion collective

---

### INTERVENANT



Véronique LABIDOIRE,  
Puéricultrice et coordinatrice  
Service PMI Santé du jeune  
enfant. Retraitée du  
Département de la Gironde.

### PUBLIC

Auxiliaire de puériculture en accueil  
collectif  
  
Prérequis : Être en poste dans un  
EAJE

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 14h  
  
Nombre de jours : 2  
  
Dates : Les 30 septembre et 1<sup>er</sup>  
octobre 2026



# Management Gestion RH Pilotage

# Formation certifiante : Diriger une Crèche Associative

Le réseau ACEPP a créé une certification au répertoire spécifique qui permettra de :

- Reconnaître et valoriser les compétences complémentaires au métier des professionnel occupant le poste de direction, ou assurant la continuité de fonction de direction, de responsable technique et de référent technique, en complément des diplômes exigés pour exercer ces missions.
- Renforcer ou développer des compétences transversales nécessaires à l'exercice de ces missions dans un cadre de gouvernance participative

CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE DES CERTIFICATIONS ET HABILITATIONS (RSCH) SOUS LE NUMÉRO RS6546 EN DATE DU 25-03-2024.

## OBJECTIFS

- Animer une démarche de gouvernance participative
- Conduire des projets petite enfance dans une démarche coopérative
- Inscrire l'action d'une crèche à gouvernance participative dans son environnement
- Organiser l'activité d'une crèche à gouvernance participative afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants et les familles
- Diriger l'équipe d'une crèche à gouvernance participative
- Organiser la gestion administrative et budgétaire d'une crèche à gouvernance participative

## CONTENUS

### ♦ Des projets au service des familles et des territoires

- Les parties prenantes du projet associatif (définition, missions)
- Les différents niveaux de projets et leur démarche d'évaluation coopérative
- Les objectifs et modalités de la gouvernance participative (valeurs, enjeux, formes et engagements dans l'exercice de la coopération)
- Les relations partenariales et l'inscription du projet sur le territoire

### ♦ La fonction de direction au sein d'une structure d'accueil du jeune enfant

- La direction d'équipe et la fonction employeur (législation, outils)
- Le développement des compétences au sein de l'équipe

## INTERVENANTS

Formateurs·rices "experts métiers" de l'ACEPP SO, selon les sessions

## PUBLIC

Salarié·e·s justifiant d'une qualification en référence à l'article R2324-34 du Code de la Santé publique

**Prérequis** : Tout professionnel exerçant ou ayant exercé dans une crèche à gouvernance participative une fonction de direction, de responsable technique, de référent technique ou en continuité de fonction de direction

- La santé au travail et le dialogue social
- L'organisation de l'activité d'un EAJE à gouvernance participative
- La collaboration dans la réalisation et l'animation du projet pédagogique

#### ♦ **La gestion administrative et financière au service du projet**

- Les formalités et obligations administratives et les outils pour les gérer au mieux
- Le fonctionnement financier d'un EAJE associatif (répartition des dépenses et des recettes, réalisation et suivi d'un budget prévisionnel)
- Les objectifs et financements par les partenaires petite enfance



### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges en sous-groupe. Les méthodes participatives sont directement expérimentées par les stagiaires à partir de leur contexte professionnel. Utilisation d'études de cas et mises en situation en lien avec les expériences concrètes de terrain. Des temps de formation pourront se dérouler à distance.



### **MODALITÉS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION**

La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue des évaluations prévues pour chaque compétence déclinée en savoir-faire observables.

- Étude de cas
- DSPP : Dossier de synthèse des pratiques professionnelles
- Entretien avec le jury



### **PRINCIPES DE CERTIFICATION**

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu une moyenne minimum de 10/20 aux épreuves définies dans le référentiel d'évaluation.

Les résultats obtenus aux épreuves sont portés à l'attestation de fin de formation du candidat.



### **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

- **Évaluation en cours de parcours** : des bilans collectifs au cours de la formation seront effectués afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif du parcours ainsi que la compréhension et l'appropriation des contenus par les stagiaires et remise d'une fiche d'évaluation qualitative du parcours de formation certifiant
- **Évaluation 90 jours après la fin du parcours** : un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'aux autres parties prenantes pour l'évaluation à froid après certification.



### **DATES & DURÉE**

Session du 23 février 2026 au 17 novembre 2026 (24 jours) + jury de certification



### **LIEU & MODALITÉS**

6 modules en présentiel dans les locaux de l'Accepp So - Au lotissement Newton, 213 cours Victor Hugo à Bègles (33130).



### **COÛT**

**2340 €** (Possibilité de prise en charge par la branche professionnelle)

# Prendre en compte les évolutions de la politique de la petite enfance dans la gestion et l'organisation de sa structure

Permettre aux directions de crèches associatives d'anticiper les évolutions réglementaires, d'aligner leurs projets sur les politiques nationales, et de sécuriser le pilotage stratégique de leur structure.

## OBJECTIFS

- Être capable de se positionner dans un contexte en constante évolution
- Repérer les impacts de ces évolutions pour les associations gestionnaires d'un EAJE
- Définir les actions à mettre en place pour respecter ce nouveau cadre

## CONTENUS

- Analyse des évolutions récentes du secteur de l'accueil du jeune enfant : lois, décrets, orientations ministérielles, réformes territoriales.
- Identification des impacts concrets pour les gestionnaires : obligations nouvelles, ajustements organisationnels, enjeux de gouvernance.
- Positionnement stratégique dans un contexte mouvant : quelles compétences mobiliser quelles adaptations organisationnelles envisager ?
- Élaboration d'un plan d'action : définir les priorités, structurer les réponses aux nouvelles exigences, et anticiper les évolutions à venir.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques en groupes, ateliers de réflexions
- Échanges d'expériences et de pratiques

---

### INTERVENANTS



Philippe Dupuy,  
directeur & formateur  
de l'Acepp Nationale

### PUBLIC

Directeurs-trices, Responsables techniques, Référent-e-s techniques ou en continuité de fonction de direction des établissements d'accueil petite enfance (EAJE). Bénévoles dirigeants membres du bureau.

Prérequis : Aucun

### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 7h

Nombre de jours : 1

Dates : Le 27 novembre 2026





# GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT au Label Parental ACEPP

**ICI un engagement collectif!**



# ICI, un engagement collectif!

**Nom de la crèche**  
NOM DE LA VILLE  
2024-2027

[www.labelparental-acepp.com](http://www.labelparental-acepp.com)



Aujourd'hui, cette démarche de labellisation en privilégiant le réel est un puissant vecteur de lien, une participation au processus d'amélioration de la qualité, une manière de rester animé par le questionnement!

**POURQUOI UN LABEL ?**

Le Label Parental Acepp permet :

- d'afficher son identité parentale pendant 5 ans ;
- de valider ses principes et pratiques comme étant un gage de qualité ;
- de s'inscrire dans une démarche dynamique pour garder vivant son projet parental.

**QUELS SONT LES CRITÈRES ?**

17 critères définissent le Label Parental ACEPP et sont regroupés en 4 thématiques :

- 1.1. la structure professionnelle : la coopération parents professionnels,
2. la recherche de la qualité d'accueil de l'enfant est la préoccupation première,
3. la place des parents est reconnue et effective,
4. la place des professionnels est reconnue comme garante du fonctionnement quotidien.

**LE PROCESSUS DE LABELLISATION**

- 1** Déclarer à l'Accpe Nationale (par mail ou courrier) l'engagement du lieu d'accueil vers la démarche de Labellisation.
- 2** Témoigner de son engagement sur les 17 critères par l'illustration de ses pratiques en deux temps :
  - Rédiger une production écrite numérotée sur forme libre de 20 pages maximum destinée à la commission de labellisation.
  - Présenter oralement le dossier (1 séance de 45 minutes) en présentiel à la commission de labellisation (20 min de présentation maximum + temps d'échanges).
- 3** Contribuer financièrement au label : soit pour les 5 ans (dont 50% sont reversés à la Fédération locale). Cette contribution participe à la promotion de la coopération parents professionnels et du Label Parental Acepp. Pour leur accompagnement financier sur le financement, se rapprocher de la Fédération.

**LE FAIRE SAVOIR**

Chaque association inscrite dans la démarche de labellisation reçoit un kit de communication à afficher et à utiliser dans sa structure. Les lieux d'accueil labellisés peuvent utiliser le logo du Label Parental ACEPP dans leur communication.

**POUR VOUS AIDER**

Des inscriptions enregistrées, l'association reçoit un guide d'accompagnement au Label Parental Acepp, un soutien technique et papier ainsi qu'un accès à des ressources pédagogiques facilitant la rédaction de la production écrite. Les associations fédérées du réseau ACEPP peuvent proposer des modules d'accompagnement gratuits dans les lieux d'accueil inscrits et des temps d'accompagnement individualisés afin de créer une dynamique entre les parents et les professionnels et de bénéficier d'apports méthodologiques.

**CONTACT**

**ACEPP**  
Commission de Labellisation  
23 rue du Chartrais - 75002 Paris  
[info@acepp.asso.fr](mailto:info@acepp.asso.fr)

Plus d'informations sur le site du Label Parental



# Une proposition de journée pédagogique

## clé en main : LABEL PARENTAL ACEPP



Une journée pour ouvrir la porte au Label Parental ACEPP ; cette journée pédagogique est la première étape pour découvrir en équipe le LABEL PARENTAL ACEPP : un temps pour s'approprier ses enjeux avant de l'explorer et de le construire, main dans la main avec les familles.



### OBJECTIFS

- Identifier les objectifs du label parental
- S'approprier le guide d'accompagnement du label
- S'approprier les outils d'accompagnement au processus de labellisation pour sa crèche



### CONTENUS

#### Séquence 1 : Le label parental acepp

- Rappel du contexte des politiques publiques en lien avec la démarche qualité dans les crèches
- Lien entre le Label Parental Acepp et les chartes nationales du soutien à la parentalité, pour l'accueil du jeune enfant et la déclaration d'engagement Acepp

#### Séquence 2 : Le guide d'accompagnement au label parental

- La structure gestionnaire garantit la coopération parents-professionnel-le-s.
- La recherche de la qualité d'accueil de l'enfant est la préoccupation première
- La place des parents est reconnue et effective
- La place des professionnel-le-s est reconnue comme garante du fonctionnement quotidien

#### Séquence 3 : Les outils d'accompagnement à l'écriture de la production écrite pour la commission de labellisation

- Démarche de valorisation des pratiques de terrain (témoignages des crèches labellisées)
- Les techniques d'animation à la démarche collaborative

### INTERVENANTS



Aurélien Grimaud et Nadia Nadir, animateurs de réseau à l' Acepp Sud-Ouest



### PUBLIC

Salarié-e-s d'un EAJE à gestion parentale, associative..

Prérequis : L'association doit être adhérente à l'ACEPP.



### DATES & DURÉE

Nombre d'heures: 7h

Nombre de jour : 1

Dates : sur mesure

# Fiche de recueil des souhaits de formation de l'équipe catalogue 2026

Psychologie, Pédagogie, Développement, Éveil	Nom des salarié·e·s intéressé·e·s
Parents et professionnel.le.s : comment coéduquer en crèche sans perdre le cadre ? (2-3 février et 6 mai)	
A la découverte du cerveau de l'enfant (19-20 mars et 2 avril)	
Accueillir un enfant allaité et soutenir la poursuite de l'allaitement en crèche (23-24 mars)	
Tous dehors ! Vers un éveil à la nature et au vivant (20-21 avril et 27 mai)	
Accompagner le sommeil du jeune enfant (1-2 juin)	
Mettre en place des temps de détente et de relaxation (18-19 juin et 11 septembre)	
Cadre et limites dans l'accompagnement du jeune enfant (25-26 juin)	
Les besoins d'explorations du jeune enfant (28-29 septembre)	
Entre jeu, stimulation, ennui et le droit de ne rien faire...quelle posture pour le professionnel ? (19-20 novembre)	

Art et culture	Nom des salarié·e·s intéressé·e·s
Du sensible à l'imaginaire : comment stimuler l'éveil artistique du jeune enfant (5-6 mars)	
Créer et animer un atelier d'éveil musical (6-15 octobre et 24 novembre)	

**Vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre site internet ou envoyer un mail à [contact@acepp-so.fr](mailto:contact@acepp-so.fr)**

Hygiène, Santé, environnement et QVT	Nom des salarié·e·s intéressé·e·s
Maîtriser la méthode HACCP (9-10 mars)	
Détecter et prévenir l'épuisement professionnel (26-27 mars)	
Recommandations nutritionnelles pour les 0-3 ans : adapter ses menus et prévenir le gaspillage (8-9 juin)	
Les troubles de l'oralité alimentaire pédiatrique (14-15 septembre)	

Équipe	Nom des salarié·e·s intéressé·e·s
Favoriser et penser l'accueil de toutes les familles (26-27 février et 24 avril)	
L'accompagnement et le soutien à la parentalité (8-9 octobre)	
Évolution de la place de l'auxiliaire de puériculture en structure d'accueil petite enfance (30 septembre et 1 <sup>er</sup> octobre)	

Management, Gestion, Pilotage	Nom des salarié·e·s intéressé·e·s
Formation certifiante « Diriger une crèche à gouvernance participative » (25 jours : du 23 février au 17 novembre)	
Prendre en compte les évolutions de la politique de la petite enfance dans la gestion et l'organisation de sa structure (27 novembre)	

# Nous contacter

## Acepp Sud-Ouest Pôle Formation



Lotissement Newton

213 Cours Victor Hugo

33130 BÈGLES



05 56 49 16 42



<https://www.facebook.com/aceppsudouest>



[linkedin.com/company/acepp-so](https://www.linkedin.com/company/acepp-so)



<https://acepp-so.fr/>



### Assistante administrative formation

Jihène DEROUICHE

[contact@acepp-so.fr](mailto:contact@acepp-so.fr)

05 56 49 16 42



### Chargée de mission formation

Sylvie PERETTI

[formation@acepp-so.fr](mailto:formation@acepp-so.fr)

06 80 00 01 46



### Chargée de mission ingénierie de formation

Charlotte BODDINGTON

[of-formation@acepp-so.fr](mailto:of-formation@acepp-so.fr)

06 09 66 51 69

## Accès au centre de formation



### En voiture :

Sortie 17, Talence-Thouars | Gradignan-Malartic | ZA Chanteloiseau

Sortie 20, Cadaujac | Bègles



### En bus :

Ligne 15, arrêt Saint Paulin

Ligne 35, arrêt Salengro



### En tramway :

Ligne C, Stade Musard (13 min à pied)

Ligne C, Calais Centujean (12 min à pied)



### En train :

Arrêt Gare de Bègles (18 min à pied)



Image illustrative – chantier en cours

Notre bâtiment se situe face au Lidl. Des places de parking gratuites sont disponibles autour du bâtiment. Le stationnement dans les rues adjacentes est gratuit.